

EXTRAIT D'ARRÊTÉ CORRESPONDANT À L'ARRÊTÉ ORGANISANT
LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

Arrêté n° 13-2019 du 07 janvier 2019 portant ouverture au titre de l'année 2019 des concours externe sur titres, interne et 3^{ÈME} concours avec épreuves d'Animateur Territorial principal de 2^{ÈME} classe en convention avec l'ensemble des Centres de Gestion de la région Centre-Val de Loire.

Par arrêté du Président du Centre de Gestion de l'Indre, en date du 07 janvier 2019 des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade d'animateur principal de 2^{ÈME} classe sont ouverts au titre de l'année 2019.

Les épreuves de ces concours se dérouleront à partir du **19 septembre 2019**.

Les dossiers de candidature pourront être retirés du **mardi 12 mars 2019 au mercredi 17 avril 2019 par courrier** (Cachet de La Poste faisant foi), **sur place**, aux heures d'ouverture des bureaux, auprès du :

**Centre de Gestion de l'Indre
21 rue Bourdillon
37 000 CHATEAUROUX
Télécopie : 02 54.22.97.42
Courriel : cdgindre@cdg36.fr**

Ou par **pré-inscription en ligne sur le site internet** www.cdg36.fr

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **25 avril 2019**.

Les dossiers d'inscription (dossier papier ou dossier de pré-inscription imprimé) devront être postés à l'adresse du Centre de Gestion de l'Indre, au plus tard à cette date (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés, aux heures d'ouverture des bureaux du Centre de Gestion de l'Indre

Le Centre de Gestion ne validera l'inscription du candidat qu'à réception du dossier d'inscription (dossier papier ou dossier de pré-inscription imprimé) et des pièces demandées, adressés ou déposés au Centre de Gestion de l'Indre exclusivement dans les délais fixés précédemment.

Les dossiers d'inscription envoyés à une adresse mal libellée ou déposés ou postés hors délais (cachet de la poste faisant foi) ou insuffisamment affranchis seront systématiquement refusés.

Le nombre de postes ouverts aux concours externe, interne et troisième concours d'Animateur principal de 2^{ÈME} classe est fixé à :

- Concours externe : 32 postes
- Concours interne : 18 postes
- 3^{ÈME} Concours : 12 postes

Le nombre de postes est susceptible d'être modifié jusqu'à la date du 19 septembre 2019.

Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée à partir de la clôture des inscriptions.

Tous renseignements complémentaires et en particulier sur les conditions de candidature pourront être communiqués sur simple demande adressée à Monsieur le Président du Centre de Gestion de l'Indre